Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Comment ne pas me faire saisir mon vehicules

Par Visiteur

Bonjour

je me permet de vous envoyer se courrier,car mon fiance a un pret pour notre vehicule,celui-ci etant incarcere,j ai les echeances en retard,je crois que je leur doit 3000 ou 3500 euros de retard,j ai ecrit plusieurs courrier au services de recouvrement,du preteur mais je n ai eu aucune reponse,j ai donc recu un courrier d un huissier du mans alors que nous on est du tarn,pour recuperer le vehicules ou payer la totalite du credit,je n arrive meme pas a nourrir mes 3 enfants et bientot le 4 eme,avec se que je touche,car je peu juste payer mon loyer et quelques mensualites comme assurances edf mutuelles,j ai ete voir des assistantes sociales mais les caisses sont vides,j ai donc envoyer un fax a l huissier en lui expliquand la situation a laquelle je me trouvais,et il m a donc appeler aujourd hui meme en disant qu il fallait que je r amene notre vehicules au garage le plus proche,alors que pourtant je lui ai bien noter que des le retour de mon fiance on essayerais de payer le retard,et que les echeances reprendrais normalement,on attend juste qu il soit convoquer par le JAP pour voir s il lui accepte le bracelet electronique,car mon fiance etant artisan,il a quand meme une situation,et il peu tres bien sortir dans 15 jours ou un mois,que puis je faire s il vous plait,je vous en remercie d avance et vous prie d agreer mes sinceres salutations devouees.

Par Visiteur

Chère madame,

je me permet de vous envoyer se courrier,car mon fiance a un pret pour notre vehicule,celui-ci etant incarcere,j ai les echeances en retard,je crois que je leur doit 3000 ou 3500 euros de retard,j ai ecrit plusieurs courrier au services de recouvrement,du preteur mais je n ai eu aucune reponse,j ai donc recu un courrier d un huissier du mans alors que nous on est du tarn,pour recuperer le vehicules ou payer la totalite du credit,je n arrive meme pas a nourrir mes 3 enfants et bientot le 4 eme,avec se que je touche,car je peu juste payer mon loyer et quelques mensualites comme assurances edf mutuelles,j ai ete voir des assistantes sociales mais les caisses sont vides,j ai donc envoyer un fax a l huissier en lui expliquand la situation a laquelle je me trouvais,et il m a donc appeler aujourd hui meme en disant qu il fallait que je r amene notre vehicules au garage le plus proche,alors que pourtant je lui ai bien noter que des le retour de mon fiance on essayerais de payer le retard,et que les echeances reprendrais normalement,on attend juste qu il soit convoquer par le JAP pour voir s il lui accepte le bracelet electronique,car mon fiance etant artisan,il a quand meme une situation,et il peu tres bien sortir dans 15 jours ou un mois,que puis je faire s il vous plait,je vous en remercie d avance et vous prie d agreer mes sinceres salutations devouees.

Dans la mesure où actuellement, aucune saisie n'a été réalisée, vous devez immédiatement saisir le tribunal d'instance sur le fondement de l'article L313-12 du Code de la consommation afin de demander des délais de paiement.

Le juge pourra ainsi suspendre votre dette pour une période maximum de deux deux ans, et il pourra également arrêter les intérêts durant ces deux années.

A ce titre, je vous invite à vous rendre au greffe du tribunal d'instance du lieu où vous avez acheté votre voiture, et de remplir une déclaration de saisine du tribunal, ou bien de prendre un avocat.

Très cordialement.